

**Questions relatives aux personnes vivant avec un handicap :
Un projet pour l'accès équitable aux services
intégrés socio-sanitaires**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 11 SEPTEMBRE 2023

1422

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Attaque djihadiste contre le « Tombouctou »

Entre deuil et critiques



**Scandale de la CAN 2022 : De hautes
personnalités dans le viseur de la justice**



Gabon
Ali Bongo Ondimba autorisé à quitter le pays



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

11 Sept.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



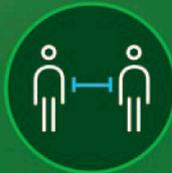
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

17

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.28



/ Une /



Attaque djihadiste contre le « Tombouctou » :
Entre deuil et critiques.

P.4

/ Breves /



Sénégal : Amadou Ba, le dauphin de Macky Sall P.12
Mobilisation de plus de 70 Milliards FCFA de recettes : La douane brise enfin le signe indien des mois d'août P.12
Situation d'exécution du budget d'état au 30 juin 2023 : Un déficit prévisionnel de 695,995 Milliards de FCFA P.13
Nigeria : La justice déboute l'opposition qui contestait la victoire de Tinubu à la présidentielle de février dernier P.14
Message d'alerte : Front populaire contre la vie chère P.15

/ Actualité /



Journée internationale de l'alphabétisation : Pour la promotion des langues nationales P.17
Questions relatives aux personnes vivant avec un handicap : Un projet pour l'accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires P.18
Scandale de la CAN 2022 : De hautes personnalités dans le viseur de la justice P.20
Le programme «Woman Business Center» : Renforcement des capacités de certains acteurs ! P.22
Fin de la Minusma : Le gouvernement satisfait du bilan de la première phase du retrait P.23
Gestion frauduleuse des écoles privées au Mali : À quand la fin de l'hémorragie financière ? P.25

/ Politique /



Lutte contre la corruption : Où en sommes-nous avec le cas de l'honorable Mamadou Diar-rassouba ? P.28
Le Mali se prépare à célébrer avec éclat le 22 septembre 2023 : Jour de l'indépendance nationale P.29

/ Culture & Société /



Harcèlement sexuel en milieu professionnel : Les hommes aussi en sont victimes P.31

/ International /



Soudan : Un troisième belligérant P.34
Niger : La CEDEAO a-t-elle les moyens de sa politique ? P.36
Gabon : Ali Bongo Ondimba autorisé à quitter le pays P.39

/ Sport /



Basketball :
Le Stade malien en course pour défendre ses titres en dames et messieurs P.40

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMP)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Attaque djihadiste contre le « Tombouctou » Entre deuil et critiques

Dans le nord du Mali, un bateau de transport de passagers a été attaqué par des présumés djihadistes sur le fleuve Niger. Cette attaque suscite de vives inquiétudes quant à un éventuel bilan tragique dans une région déjà soumise à une pression croissante de la part des groupes armés qui combattent l'État central.

Les faits de l'attaque

L'attaque s'est produite le jeudi 7 septembre vers 11 heures du matin, heure locale, lorsque les groupes armés terroristes ont visé un bateau de la Compagnie malienne de navigation (COMANAV) dans le secteur de Gourma-Rha-

rous. Les assaillants ont tiré au moins trois roquettes contre le moteur du bateau, immobilisant ainsi l'embarcation. À ce stade, toute la journée durant, aucune information n'a été communiquée sur le nombre de passagers à bord ou sur d'éventuelles autres victimes. Les autorités maliennes sont restées silencieuses, ne fournissant que peu de détails sur l'incident. Jusqu'au journal

télévisé de 20H00 au cours duquel un communiqué du gouvernement, faisant état de xx morts civils et xx éléments des Forces de Défense et de sécurité a été lu. Il y aurait eu également, côté ennemi xx terroristes neutralisés. Au regard du nombre très élevé de pertes en vie humaine, un deuil national de 3 jours a d'ailleurs été décrété. Le Mali pleure donc ses morts.

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT !

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DÉCENTRALISATION



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N°058 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition a le profond regret d'informer l'opinion que ce jeudi 07 septembre 2023, le Bateau « TOMBOUCTOU » et la position des Forces Armées Maliennes (FAMAs) de Bamba, dans la Région de Gao, ont fait l'objet d'attaques revendiquées par les terroristes du « Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans ».

Le bilan provisoire fait état de 49 civils et 15 militaires tués, des blessés, ainsi que des dégâts matériels sur le bateau.

En riposte à cette double attaque, une action combinée aéroterrestre de nos vaillantes FAMAs a permis de neutraliser une cinquantaine de terroristes.

En outre, des dispositions immédiates ont été prises pour évacuer tous les passagers, les blessés et sécuriser les lieux, qui font toujours l'objet de ratissage et de surveillance.

En cette douloureuse circonstance, Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Gouvernement et le peuple malien présentent leurs condoléances les plus émues aux familles des personnes décédées et souhaitent un prompt rétablissement aux blessés.

Ces attaques illustrent, une fois de plus, la barbarie et la lâcheté des terroristes qui fuient l'offensive des FAMAs et s'attaquent à des objectifs civils vulnérables.



Site : www.gouv.mli - Com@gouv.mli

Le Gouvernement de la Transition réitère son engagement sans faille à éradiquer le terrorisme, sous toutes ses formes et à poursuivre la réalisation des objectifs de la Transition, seule voie salvatrice de la Refondation de notre patrie.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens.

Bamako, le 07 septembre 2023

Le Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,




Colonel Abdoulaye MAGA
Chevalier de l'Ordre National

En raison d'un problème technique indépendant de notre diffusion de votre quotidien digital Malikilé n'a pas pu paraître vendredi 8 et lundi 11 septembre 2023.

Nous faisons un numéro triple ce mardi en vous priant de nous excuser pour les désagréments causés.

La rédaction de Malikilé vous remercie pour votre aimable fidélité.



L'impact potentiel de cette attaque est énorme. En effet, le bateau attaqué assure une liaison régulière entre les grandes villes bordant le fleuve Niger, telles que Tombouctou et Gao, et peut transporter des centaines de passagers par voyage. Les images diffusées sur les réseaux sociaux montrent un épais nuage de fumée noire s'élevant au-dessus du paysage fluvial. Les opérations de secours étaient en cours toute la journée, avec l'armée malienne évacuant les passagers immobilisés sur le bateau. Cette attaque souligne les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée, ainsi que l'impact potentiel sur les déplacements des personnes et le commerce fluvial. Sans compter les conséquences psychologiques aussi bien sur les passagers que sur les populations des zones desservies par le bateau.

Contexte de l'attaque :

Cette attaque intervient quelques semaines après que le Groupe de soutien

à l'islam et aux musulmans (GSIM), une alliance djihadiste affiliée à Al-Qaïda, a imposé un blocus à Tombouctou. Ce blocus a entraîné des perturbations dans la région, notamment l'arrêt des approvisionnements et une hausse des prix. De plus, la mission de l'ONU au Mali, la MINUSMA, a récemment quitté deux camps proches de Tombouctou, Ber et Goundam, qui ont été transférés aux autorités maliennes. Cette période charnière a conduit à des affrontements entre l'armée malienne, les djihadistes et les anciens rebelles Touaregs.

L'attaque djihadiste contre le bateau de transport de passagers dans le nord du Mali souligne la fragilité de la situation sécuritaire dans la région.

Les conséquences de cette attaque pourraient être importantes, tant sur le plan humain que sur le plan économique ou autre, en perturbant les déplacements des personnes et le commerce fluvial vital pour la région.

On peut en effet se demander à quand la reprise du trafic fluvial et surtout comment restaurer la confiance chez ceux qui empruntent cette voie. Surtout que depuis le drame, de nombreuses personnes sur les réseaux ont dénoncé ce qu'elles considèrent comme des lacunes ou négligences graves de certains responsables sécuritaires informés de la possibilité d'une attaque imminente contre le bateau et qui seraient restés sans réagir.

Une polémique s'est également instaurée sur le nombre de morts qui selon certaines sources dépasseraient les deux centaines. Il est vrai que les premiers chiffres annoncés n'ont pas été actualisés.

Au plan économique, ce drame risque de coûter plusieurs centaines de millions à la COMANAV au titre des réparations et indemnités. Surtout si l'on sait que le transporteur à titre onéreux est soumis à une obligation de résultat.

De façon plus générale, les autorités maliennes, surtout en l'absence des forces internationales de maintien de la paix, devront redoubler d'efforts pour renforcer la sécurité et protéger les populations civiles contre ces attaques terroristes. Tombouctou, également connue sous le nom de Timbuktu, est une ville située dans le nord du Mali, près du Sahara. Au cours de l'insurrection de 2012, la ville est tombée aux mains des rebelles Touaregs, puis des salafistes. Cependant, en 2013, les forces françaises et maliennes ont repris le contrôle de la ville.

Depuis lors, la région a connu une série de défis sécuritaires. En 2015, les groupes armés dominés par les Touaregs ont signé un accord de paix avec le gouvernement, mais les groupes djihadistes ont continué à semer la violence. Cette violence s'est ensuite propagée au centre du Mali, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger voisins, entraînant la mort de milliers de personnes et le déplacement de centaines de milliers d'autres.



En conséquence de cette instabilité, des militaires ont pris le pouvoir par la force au Mali en 2020, au Burkina Faso en 2022 et au Niger en 2023, invoquant la crise sécuritaire comme justification. Ces changements de pouvoir ont soulevé des inquiétudes quant à la survie de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation de 2015, considéré comme crucial par une partie de la commu-

nauté internationale pour la stabilisation du pays.

Les militaires maliens ont également expulsé la force antijihadiste française en 2022 et la mission de l'ONU en 2023, et se sont tournés vers la Russie sur le plan militaire et politique. Ils ont exprimé leur volonté de restaurer la souveraineté du pays. Cependant, de

vastes zones échappent encore à leur contrôle et de nombreux experts estiment que la situation sécuritaire s'est encore détériorée sous leur direction.

On le voit donc, le deuil n'occulte pas les critiques. A tort ?

■ **Moctar Sow**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITE ET DE PUBLICITE

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74^{ème} **Mali**
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ Kossa Maiga



Des corps sans vie ont été repêchés dans le fleuve à Bamba précisément à Kermachoué.
Paix à leurs âmes. Amine

■ Kounafoni 24



La création de près de 40 commissariats de police publique dans toutes les régions du Mali

■ Akim Maiga



Les installations d'orange Mali détruites. Bamba est coupé du reste du monde.

■ Kita Kuru Médias



Mali : YEREWOLO a accordé une interview au RFI, un médias qu'il a eu à diaboliser dans un passé récent ! YEREWOLLOYA bemi ?

■ Marwane Ben Yahmed



@marwaneBY

Il paraît que c'est l'inefficacité de Roch Kabore en matière de lutte contre le terrorisme qui a justifié le coup d'Etat contre lui... Visiblement, ses tombeurs ne font pas mieux. Pourtant c'est leur job...

■ Aziz Maïga ne ment pas



@AzizMaigaNMP

Mali /GourmaRharous/Attaque du bateau : Suite...d'après un notable sur place avec qui vient de communiquer, les dégâts sont énormes, des morts

signalés et le bateau endommagé côté moteur qui a pris feu . Il me confirme l'arrivée de deux (2) hélicoptères de l'armée malienne en renfort. À suivre, pour plus des précisions.

@AzizMaigaNMP

■ KONATE Malick



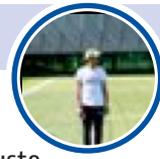
@konate90

Yerewolo a accordé une interview à #RFI ce matin pour parler de l'incarcération de Adama Diarra, alias Ben le cerveau. La radio

@RFI

ne semble plus être une station de propagande, mais plutôt une station qui offre une plateforme qui permet à tous de s'exprimer librement et sans distinction. C'est pour cette raison que de nombreuses personnes choisissent RFI pour transmettre leurs messages. #Bèki_Takè

■ Illily AG ELMEHDI



@illilyelansary

#Mali : Beaucoup d'entre nous et à juste titre souvent, critique l'Armée malienne mais il faut aussi dire ce qu'elle fait de bien quand ça marche ! Ce matin comme d'autre aussi et chaque jour d'ailleurs , j'ai été témoin de ces centaines de personnes qu'elle achemine et de façon très sociale dans les différentes régions par vols. #FAMa



■ Housseayne Ag Issa



@HousseayneAg

#Sahel #Niger #Niamey Alors que nous étions devant l'ambassade de #France à Niamey, pendant les prières du coucher du soleil, deux voitures avec des plaques diplomatiques ont tenté de rentrer à l'ambassade, et comme elles ont refusé de se laisser fouiller par la sécurité nigérienne stationnée devant l'ambassade, ils ne leur ont pas permis d'entrer. Nous avons appris plus tard de nos sources que parmi les deux voitures se trouvaient l'ambassadeur de l'Union européenne et l'ambassadrice de l'Espagne. A noter que la sécurité devant l'ambassade de France fouille depuis des jours tout ce qui entre et sort de l'ambassade.

■ Dr. Boubacar Diawara



@PhD_Diawara

Selon le Département d'Etat, le gouvernement malien paye tous les mois 10 millions de dollars (120 millions/an) soit 74 milliards de Francs CFA pour s'assurer les services de Wagner.

■ Amir Nourdine Elbachir



@amir_nourdine

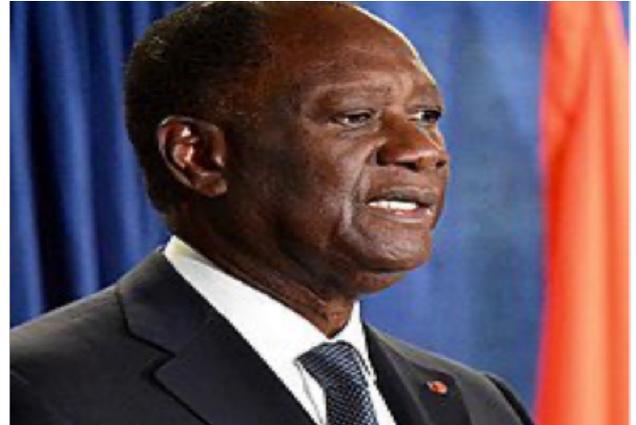
chad /L'armée tchadienne tire à balles réelles sur la population pour contenir la foule qui veut marcher sur une base militaire française. C'est à la suite du meurtre d'un citoyen tchadien par un soldat français qui l'aurait abattu de plusieurs balles. Le Quai d'Orsay mise sur le fils du dictateur Idriss Déby pour garder le contrôle du pays. Comme son père, il est en train de tuer son peuple pour l'occident qui finira après par l'éliminer.

■ Silboyofficiell



@Silboyofficiell

#TrèsUrgent #CôteDivoire :»La France aurait demandé au Président ivoirien Alassane Ouattara de d'accueillir les troupes françaises (#Barkhane) sur le sol ivoirien». À son tour A OUATTARA aurait accepté le transfert sous prétexte que son pays est menacé par les terroristes.



■ Hervé Doumbia



@almouslime

#Burkina : depuis le premier coup d'État de janvier 2022, le nombre de personnes tuées par les djihadistes a presque triplé par rapport aux 18 mois précédents la chute de Rock Kaboré selon un rapport du Centre africain d'études stratégiques.





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 36123 | inps@inps.ml | INPS_Mali | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 36123 | inps@inps.ml | INPS_Mali | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 36123 | inps@inps.ml | INPS_Mali | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 36123 | inps@inps.ml | INPS_Mali | www.inps.ml | INPS.Mali

Sénégal: Amadou Ba, le dauphin de Macky Sall



Amadou Ba, qui est Premier ministre depuis 2022, a finalement été choisi par Macky Sall pour être le candidat de la coalition Benno Bokk Yakaar lors de l'élection présidentielle de février 2024.

Au cours des derniers mois, malgré les troubles qui ont secoué le pays en raison des problèmes judiciaires de l'opposant Ousmane Sonko, le Premier ministre Amadou Ba est resté très discret, ce qui a suscité des interrogations. Est-ce qu'il exprimait ainsi une forme de méfiance envers la politique qu'il était pourtant chargé de mener, ou bien restait-il volontairement à l'écart de l'agitation, avec l'approbation - voire sur instruction - du président Macky Sall, afin de se présenter en temps voulu comme candidat de la coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) ?

Un remaniement ministériel à venir

Deux mois et six jours après le discours dans lequel Macky Sall a informé ses compatriotes qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, Amadou Ba a été officiellement désigné par le chef de l'État comme son successeur lors de la prochaine élection présidentielle, dont le premier tour aura lieu le 25 février prochain.

Il est logique qu'un remaniement ministériel suive rapidement cette annonce afin de permettre à Amadou Ba d'avoir les mains libres pendant la campagne.

Amadou Ba, qui vient de l'administration fiscale et des domaines, a été l'un des piliers des gouvernements de Macky Sall, occupant successivement les postes de ministre de l'Économie et des Finances (2013-2019), de ministre des Affaires étrangères (2019-2020) et enfin de Premier ministre depuis 2022.

Démission de Youssou Ndour de ses fonctions ministérielles

Le mouvement Fekke Ma Ci Boole a annoncé la démission

de son président, Youssou Ndour, de ses fonctions de ministre et de membre de la coalition Benno Bokk Yaakaar.

«Le conseil exécutif [de Fekke Ma Ci Boole] exprime son soutien total à Youssou Ndour suite à sa démission de ses fonctions de ministre, conseiller du président de la République, et membre de la coalition Benno Bokk Yaakaar», déclare un communiqué de cette structure politique.

Youssou Ndour, après avoir soutenu la candidature de Macky Sall lors de l'élection présidentielle de 2012, a été nommé ministre de la Culture et du Tourisme. Un an et demi plus tard, il a été nommé ministre et conseiller du président de la République.

Binadjan Doumbia

Mobilisation de plus de 70 Milliards FCFA de recettes : La douane brise enfin le signe indien des mois d'août

Enfin la douane brise le signe indien des mois d'août, réputés les plus déficitaires en matière de mobilisation de recettes. La preuve, la mensualité vient d'être bouclée sur du vert avec des indicateurs qui confortent une tendance déjà rassurante pour les objectifs attendus de l'exercice en cours.

En effet, pour un cap prévisionnel de 60,111 milliards, les réalisations d'août 2023 crèvent le plafond avec plus de 70 milliards FCFA recouverts, soit un taux de réalisation d'environ 118% attribuable à un excédent de recettes pour chaque catégorie de produits taxables. Les données du mois d'août 2023 sont : « 21,8 milliards pour les seuls produits pétroliers au lieu de 20 milliards attendus, tandis que les recouvrements pour les marchandises solides connaissent une hausse de près de 123% grimant de 40,1 prévus à 49,2 milliards mobilisés ».



Pour une saison douanière réputée de très faible densité, il s'agit d'un exploit historique qu'atteste éloquemment la comparaison avec certaines réalisations antérieures pendant la même période : « environ 49 milliards FCFA respectivement en 2022 et 2017 ; 45 milliards en 2021 ; 50 milliards en 2018 ; ou encore 41 milliards en 2015, etc. ». En somme, la singularité d'août 2023 est mise en évidence par un écart moyen de plus de 26 milliards FCFA par rapport aux différentes recettes de saison morte des 8 dernières années. Selon la direction générale des Douanes, la particularité s'exprime avec la même pertinence par la pulvérisation des records précédemment engrangés par l'actuel directoire, en dépassant notamment de 0,702 milliards les résultats du mois de mai 2023 (70,160 milliards FCFA) et de 5,76 milliards FCFA la performance inégalée en son temps de décembre 2021 (65,102 milliards FCFA).

Il en résulte une incidence nettement positive sur la tendance des objectifs annuels fixés à 721,289 milliards FCFA de recettes attendues de la Douane pour l'exercice 2023.

En effet, le cumul des réalisations mensuelles, entre janvier et août 2023, s'élève à 491,589 milliards, soit 10,732 milliards de plus que les attentes sur la période en question (480,857 milliards FCFA). Cela équivaut à un taux de recouvrement de 102,23% auquel les excédents du mois écoulé auront été d'un apport très prometteur, à 4 mois du terme de l'exercice.

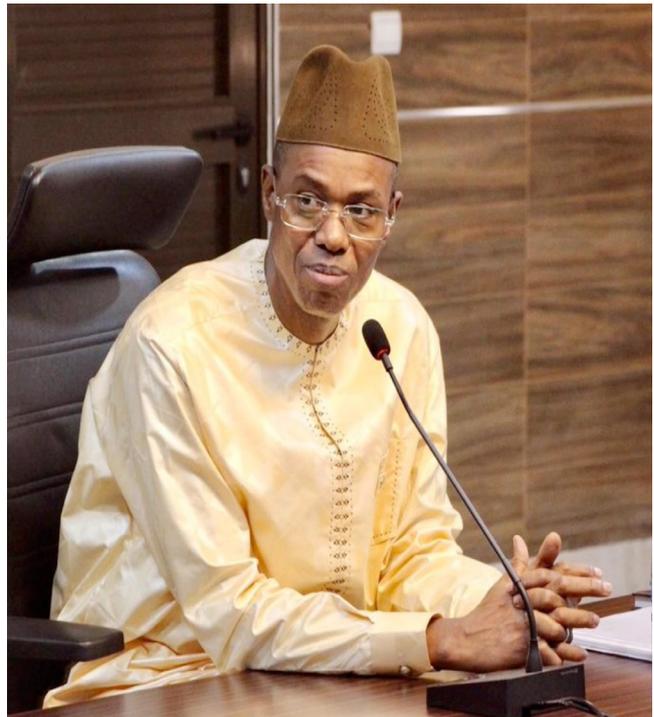
La Douane en rajoute ainsi aux dividendes de la dynamique gagnante qui la caractérise depuis l'avènement du DG Konaté aux commandes et qui s'inspire d'une impressionnante touche réformatrice pour diversifier les leviers et vecteurs de performance : réappropriation de la fonction d'évaluation en douane, modernisation en outrance du service, accentuation du contrôle intracommunautaire, lutte victorieuse contre la fraude, etc.

Source : l'Indicateur du Renouveau

Situation d'exécution du budget d'état au 30 juin 2023 : Un déficit prévisionnel de 695,995 Milliards de FCFA

La publication des situations périodiques d'exécution du budget de l'État est une exigence du code de transparence dans la gestion des finances publiques, approuvée par la loi n°2013-031 du 23 juillet 2013 et de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 relative aux lois de Finances, modifiées.

Le présent rapport rend compte de la situation d'exécution financière du budget 2023 au 30 juin 2023. Il couvre uniquement les opérations budgétaires du budget général.



Dans la Loi de Finances initiale 2023, les prévisions globales des recettes et des dépenses sont établies respectivement à 2 199,908 milliards de FCFA et 2 895,903 milliards de FCFA, d'où le déficit budgétaire prévisionnel de 695,995 milliards de FCFA.

Sur ces montants, les prévisions des recettes et des dépenses du budget général s'élèvent respectivement à 2 078,986 milliards de FCFA et 2 774,981 milliards de FCFA.

Au 30 juin 2023, la situation d'exécution des recettes et des dépenses du budget général se résume :

- les recettes ont été recouvrées à hauteur de 996,797 milliards de FCFA contre 918,336 milliards de FCFA et 883,049 milliards respectivement au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;

- les dépenses ont été exécutées à hauteur de 1 182,170 milliards de FCFA contre 912,416 milliards de FCFA et 771,687 milliards de FCFA respectivement au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022.

Ainsi dans le budget d'Etat 2023, l'exécution des recettes et des dépenses du budget général au 30 juin 2023 ressort nettement supérieure à la situation enregistrée au 30 juin 2022.

Cela s'explique en partie par le contexte relativement différent lié à l'application des mesures de régulation budgétaire suite aux sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA en 2022. Le contexte étant toujours marqué notamment par les conséquences de la crise en Ukraine.

Source : LE PAYS

Nigeria:**La justice déboute l'opposition qui contestait la victoire de Tinubu à la présidentielle de février dernier**

L'opposition n'a pas réussi à prouver les allégations de trafic de drogue et de malversations lors du scrutin présidentiel de février

La justice nigériane a rejeté le recours des principaux partis d'opposition visant à annuler la victoire de Bola Ahmed Tinubu lors de l'élection présidentielle de février.

Après près de neuf heures de délibérations, la Cour d'appel d'Abuja a estimé que le Peoples Democratic Party (PDP), le Labour Party (LP) et l'Allied Peoples Movement (APM) n'avaient pas réussi à prouver, au-delà du "doute raisonnable", leurs allégations concernant l'implication de Bola Ahmed Tinubu dans un trafic de stupéfiants aux États-Unis et d'irrégularités électorales dans près de la moitié des 36 États du pays.

"Le requérant n'est pas en mesure de prouver ses arguments et son allégation de condamnation du deuxième défendeur aux États-Unis pour son implication dans une affaire de stupéfiants et la confiscation de 460 000 dollars dans la même affaire", a déclaré le juge Haruna Tsammani, président d'un panel de cinq membres, dans son verdict.

Dans sa requête, le candidat à la présidence du Labour Party, Peter Obi, avait invité la Cour à disqualifier Tinubu, le candidat du All Progressive Party (APC), en raison de son implication présumée dans une affaire de trafic de stupéfiants aux États-Unis.

Le PDP et l'APM ont également demandé à la Cour d'annuler la proclamation, le 25 février, de la victoire de Tinubu à l'élection présidentielle et ce, pour avoir désigné un candidat à la vice-présidence qui briguaient un siège de sénateur au sein de l'assemblée législative nationale du pays, en violation de la loi.

La Cour a toutefois estimé que Tinubu n'avait pas enfreint la loi, les documents fournis par ses avocats attestant que le candidat désigné à la vice-présidence s'était retiré de la course au poste de sénateur quelques mois avant le scrutin.

"Rien dans la Constitution n'interdit à un candidat de nommer un colistier si le colistier initial se retire. Il n'est pas nécessaire d'organiser des primaires pour choisir un colistier. La requête de l'APM est donc sans fondement", a déclaré la Cour.

Tinubu a recueilli 8,8 millions de voix lors de la présidentielle, tandis que le candidat de l'opposition, Atiku Abubakar du PDP, en a recueilli 6,9 millions et Peter Obi du LP, 6,1 millions.

***Traduit de l'Anglais par Mourad Belhaj
AA / Abuja / Olanrewaju Kola**



Message d'alerte



Depuis quelques temps, le Front populaire contre la vie chère constate avec une très grande inquiétude la flambée vertigineuse des prix de toutes les denrées de première nécessité, sous le silence des plus hautes autorités qui ne bipent mot pour rassurer les populations qui meurent à petit feu.

Abandonnés à leur triste sort, les maliens ne savent plus à quel saint se vouer. En cette période de soudure, la plupart des maliens ne bénéficient pas d'une assistance alimentaire émanant des plus hautes autorités. La minorité qui en bénéficie reçoit pour une très courte durée, donc de manière insignifiante.

Avec cette pauvreté grandissante, les denrées alimentaires, bien que dites subventionnés par l'état deviennent chères voir rare dans l'ensemble des localités du Mali.

Le sucre dont la baisse des prix a été annoncé en grande pompe par le Ministère de l'industrie du commerce reste cher (750 ,800 f selon les localités).

Le riz importé est devenu intouchable aux différents marchés de Bamako et ceux des autres localités. Pire, les prix ne sont plus fixes. Les commerçants mettent les prix qu'ils veulent, puisque les agents de la DGGCC ont disparus des marchés.

Malgré la baisse du prix de la farine de blé, la miche de pain se vend encore à 300 F, sous le silence coupable des acteurs du secteur de la boulangerie.



Pire, bien que cette situation perdure depuis plus d'un mois le gouvernement n'a pris aucune décision pour que la miche de pain se vende au prix initial de 250 F les 300 g.

Le malien moyen ne consomme plus la viande, puisque le prix a doublé.

A part l'huile alimentaire que dont le prix a connu une baisse considérable, les prix des autres produits grimpent de jour au lendemain sans aucun message d'alerte. L'association des commerçants ne communiquent plus sur les facteurs qui font grimper les prix. Ces derniers temps, tout est cher !

A cette allure, les maliens ne pourront plus supporter. Si c'est vrai que le gouvernement a injecté des milliards dans la subvention des denrées de première nécessité, le malien lambda ne le sent pas dans son assiette depuis plusieurs mois.

Par conséquent, le Front populaire contre la vie chère recommande :

L'approvisionnement du pas des denrées aliments de première nécessité dans un bref délai,

La redynamisation des agents de contrôle de la DGCC

La réduction des prix des plafonds du gouvernement à la portée des maliens moyens

Une réaction prompte des agents de la DGGC après l'appel

Bamako, le 07/09/2023
La présidente



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Journée internationale de l'alphabétisation : Pour la promotion des langues nationales



Le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a participé le vendredi 8 septembre 2023 aux activités de la journée de l'alphabétisation au centre international des conférences de Bamako. Il était accompagné des membres du gouvernement, du représentant résident de l'UNESCO au Mali, Monsieur Edmond Munkala, de la directrice nationale de l'Éducation Non Formelle et des Langues Nationales, madame Sylla Fatoumata Cissé, ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Le thème choisi cette année est : «L'alphabétisation au service du peuple pour une meilleure valorisation de nos langues nationales». La célébration de cette journée souligne l'importance accordée par les autorités de notre pays à l'alphabé-

tisation et aux langues nationales. C'était également l'occasion de faire le bilan des réalisations et de définir les orientations pour surmonter les difficultés rencontrées en cours de route.

Le maire de la Commune III du district de Bamako a ouvert la journée dédiée à l'alphabétisation en remerciant le gouvernement et les partenaires techniques et financiers pour les résultats concrets obtenus dans notre pays. Elle a également salué les efforts des hautes autorités pour la valorisation des langues nationales.

Très satisfait de l'organisation de cette journée, le représentant de l'UNESCO, Monsieur Edmond Munkala, a remercié les autorités de la

transition pour leur promotion des langues nationales dans le système éducatif, qui est un gage de développement. Il a également réaffirmé l'engagement de son organisation à continuer de soutenir le Mali dans ses domaines de compétence. Enfin, il a appelé les acteurs de l'éducation à se mobiliser en faveur des langues nationales, tout en saluant l'engagement du département sur cette question.

Le ministre de l'Éducation Nationale, Dr Amadou SY Savané, a souligné l'importance de s'adapter aux nouveaux enjeux socio-économiques et a salué la solidarité gouvernementale. Il a plaidé auprès des décideurs, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé et des partenaires de l'école malienne pour une

mobilisation accrue des ressources et une mutualisation des efforts en faveur des programmes d'alphabétisation. Dans la même optique, il a également exposé la vision de son département en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle, qui est désormais liée à l'alphabétisation, à la formation professionnelle et aux activités génératrices de revenus. Il est donc primordial d'accorder une plus grande importance à l'alphabétisation.

De son côté, le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a salué la ré-

silience des populations maliennes pendant ces moments difficiles que traverse notre pays.» Je rends un vibrant hommage aux forces armées maliennes qui, grâce à leur détermination, remporteront la bataille contre les forces obscurantistes. J'affirme ma disponibilité à travailler pour promouvoir les langues nationales car la question de l'alphabétisation reste l'une des pierres angulaires du gouvernement», a-t-il déclaré.

Cerise sur le gâteau, dans la tradi-

tion malienne, un Ciwara a été remis au représentant résident de l'UNESCO au Mali, Monsieur Edmond Munkala, Chef de file des Partenaires Techniques et Financiers. Il est important de noter que le Ciwara est un symbole d'excellence, de bravoure et de dévouement. La cérémonie s'est terminée par une photo de famille.

■ Ibrahim Sanogo

Questions relatives aux personnes vivant avec un handicap : Un projet pour l'accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires

La cérémonie de lancement officiel du Projet de Renforcement de l'Accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires au Mali et au Sénégal pour les personnes vivant avec un handicap (RAESS) s'est tenue à l'hôtel Azalai Amitié de Bamako. Cet événement était également l'occasion d'une session de plaidoyer en faveur de la création d'une structure dédiée aux questions d'handicap au Mali. La date de cet événement était le jeudi 7 septembre 2023.

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de l'environnement national, institutionnel et législatif concernant les questions relatives aux personnes vivant avec un handicap.

La cérémonie a été présidée par le représentant du ministère de la Santé et du développement social (MSDS), Abdoulaye GUINDO, en présence de la présidente de la Fédération malienne des Associations de

personnes handicapées (FEMAPH), Mme Djikiné Hatouma GAKOU, membre du CNT, du représentant du FNUAP au Mali, Yves SASSENATH, de la coordinatrice pays de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), Mme Kassogué Claudia BERLENDIS, etc.

Dans son discours, la présidente de la Fédération malienne des Associations de personnes handicapées (FEMAPH), Mme Djikiné Hatouma GAKOU, a souligné que les personnes handicapées au Mali représentent 15,5% de la population et font partie des couches les plus pauvres. Elle a déploré que cette situation entraîne une restriction de leur participation à la vie publique et politique, en raison de l'absence de mesures adaptées aux personnes handicapées dans les lois et les politiques, notamment dans le domaine de la santé.

Elle a également souligné que toutes les inégalités vécues par les

personnes handicapées ne pourront être réduites que si elles sont abordées sous l'angle des droits de l'homme. Ainsi, la ratification de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées et de son protocole facultatif par l'État du Mali le 7 avril 2008 est considérée comme un engagement international à respecter, protéger et réaliser tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales des personnes vivant avec un handicap.

Elle a également mentionné que cet engagement s'est concrétisé au niveau national par l'adoption de la loi 2018-027 Relative aux Droits des Personnes vivant avec un Handicap et du décret d'application N° 2021-0662/PT-RM du 23 septembre 2021 fixant les modalités d'application de cette loi. Ces textes juridiques établissent la création de structures dédiées aux questions du handicap comme pierre angulaire de la mise en œuvre des droits des personnes vivant avec un handicap. La présidente de la Fédé-



ration malienne des Associations de personnes handicapées (FEMAPH), Mme Djikiné Hatouma GAKOU, a profité de l'occasion pour rappeler que la Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH), créée le 29 mai 1982, compte actuellement 19 Associations Nationales, dont l'Union Malienne des Associations et Comités de Femmes Handicapées (UMAFH) à Bamako, 9 Fédérations Régionales des Associations de Personnes Handicapées (FERAPH) et 49 Fédérations Locales des Associations de Personnes Handicapées (FELAPH). Deux membres associés sont également présents, à savoir la Fédération Malienne de Sport pour Personnes Handicapées (FEMASH) et l'Ensemble National Artistique et Culturel des Personnes

Handicapées (ENACPH).

Objectifs spécifiques :

Le projet «Renforcement de l'Accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires au Mali et au Sénégal pour les personnes vivant avec un handicap (RAESS)» vise notamment à informer l'opinion nationale et internationale sur l'existence, les parties prenantes, les impacts et le déroulement du projet de Renforcement de l'accès équitable aux services intégrés socio-sanitaires au Mali et au Sénégal pour les personnes vivant avec un handicap (RAESS). Il vise également à informer les participants sur la pertinence de la création et de la mise en place d'outils et de mécanismes

de suivi de la mise en œuvre de la CDPH. De plus, il a pour objectif de sensibiliser le ministère de la Santé et du Développement Social sur l'urgence de la disponibilité de deux arrêtés ministériels. Le premier arrêté désigne la structure de mise en œuvre des droits des personnes vivant avec un handicap, présidée par le ministère en charge du handicap, et le deuxième crée le Comité national de suivi de la mise en œuvre des droits des personnes vivant avec un handicap, présidé par la société civile.

■ Maffenin DIARRA

Scandale de la CAN 2022: De hautes personnalités dans le viseur de la justice



La lutte contre la corruption au Mali prend un nouveau tournant avec les récents développements dans l'affaire de la gestion des fonds alloués à la participation à la Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN) au Cameroun en 2022. Sous la direction du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, M. Mamadou Kassougé, les enquêtes se sont intensifiées, touchant cette fois des personnalités clés du gouvernement, y compris un des représentants des groupes armés rebelles.

Suite à l'instruction du ministre Mamadou Kassougé en août 2023, les juges ont adopté une position de «tolérance zéro» envers les affaires de corruption, poursuivant leur mission de rétablissement de la justice et de la transparence. Cette décision audacieuse s'inscrit dans la continuité des efforts précédents, notamment dans le traitement diligent des dossiers liés à la gestion de l'Assemblée Nationale (2014-2020), de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (AP-CAM) et de SECURIPORT.

Les derniers événements ont mis en lumière deux responsables du Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui sont désormais en détention provisoire, ainsi que l'ancien ministre en charge des Sports, qui a comparu devant la Cour Suprême le lundi 4 septembre 2023. Ce dernier, désormais responsable des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, est également impliqué dans cette enquête cruciale.

En parallèle, des responsables de la Fédération Malienne de Football (FEMAFoot) font également l'objet

d'enquêtes approfondies, renforçant ainsi l'impression que personne ne sera épargné dans cette lutte contre la corruption.

Ce qui est notable dans cette affaire, c'est que même ceux qui avaient espéré échapper à la rigueur de la justice en invoquant leur participation à la Transition sont désormais confrontés à la réalité implacable. M. Mamadou Kassogué, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, a clairement indiqué que la corruption ne sera pas tolérée et que tous ceux impliqués dans cette affaire seront traduits en justice.

Cette affaire de la gestion des fonds de la CAN 2022 met en lumière les efforts du gouvernement malien pour promouvoir la transparence et lutter contre la corruption. Les enquêtes en cours démontrent la détermination des autorités à rétablir la confiance du peuple malien et à assurer une gestion responsable des ressources publiques.

Il est important de souligner que la tenue de ces enquêtes et les poursuites judiciaires en cours ne doivent pas remettre en question l'organisation de la CAN 2022 elle-même. Les joueurs et les équipes qui ont travaillé dur pour se qualifier et participer à la compétition ne doivent pas être pénalisés en raison des actes présumés de corruption. La justice doit être rendue de manière équitable et transparente, en respectant les droits de tous les individus impliqués.

En conclusion, le scandale de la CAN 2022 met en évidence les efforts du gouvernement malien pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence. Les enquêtes en cours visant des figures clés du gouvernement et des responsables sportifs démontrent la ferme volonté des autorités de traduire en justice tous ceux qui seraient impliqués dans des actes de corruption. Il est essentiel que ces enquêtes se déroulent de manière transparente et équitable, afin de rétablir la confiance du peuple malien dans ses dirigeants et de garantir une gestion responsable des ressources publiques.

Mamadou Kassogué, actuel mi-

nistre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, s'est forgé une solide réputation en traitant efficacement plusieurs affaires de corruption au Mali. Parmi ces affaires, on peut citer celle de l'éclairage public qui a abouti à la destitution du maire du District de Bamako, Adama Sangaré, en 2019. En tant que ministre, M. Mamadou Kassogué continue de démontrer sa détermination à éliminer les obstacles sur la voie de la justice et de la transparence.

L'affaire en question a également touché le ministre Mossa Ag Attaher, représentant des groupes armés rebelles de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) dans le gouvernement de transition de Choguel Kokalla Maïga. Mossa Ag Attaher a été convoqué pour une audition à la Cour Suprême le lundi 4 septembre 2023, dans le cadre de

l'enquête en cours sur la gestion des fonds de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) au Cameroun en 2022.

Ces développements récents renforcent la détermination du Mali à lutter contre la corruption à tous les niveaux de la société, et l'engagement du ministre Mamadou Kassogué à rendre des comptes, quel que soit le statut ou la fonction des personnes impliquées. La nation est attentive à l'évolution de cette affaire, qui promet de révéler d'autres aspects de la corruption et de la mauvaise gestion des ressources publiques.

Le Mali adopte une politique de tolérance zéro contre la corruption et s'attaque activement à l'affaire des fonds destinés à la CAN 2022 qui n'a pas encore dévoilé tous ses secrets.

■ **Moctar Sow**



Le programme «Woman Business Center»: Renforcement des capacités de certains acteurs !



La cérémonie d'ouverture de l'atelier de mise en relation entre les entreprises productrices et les entreprises acheteuses du programme «Woman Business Center» a été coprésidée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, et sa collègue en charge de l'Emploi, de l'Entreprenariat national et de la Formation Professionnelle, Mme Bagayoko Aminata Traoré. La présence de plusieurs autres personnalités de marque qui ont tenu à être témoins de cette activité a été notée.

Pendant deux jours, les participants ont été suffisamment outillés. Cet atelier a été un cadre propice pour dispenser une série de sessions de renforcement des capacités des femmes entrepreneures.

Cette rencontre, initiée par l'Agence pour la Promotion des Investissements du Mali en collaboration avec Impact Hub et avec l'accompagnement de l'ONU-Femmes, vise à autonomiser les femmes.

Dans son discours de bienvenue, le Directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements a rappelé le rôle majeur joué par le «Woman Business Center» dans l'autonomisation des femmes.

En ouverture des activités, Chérif Ben Alwata a souligné le rôle important que les femmes jouent en faveur d'une croissance économique durable et d'une prospérité généralisée bénéficiant à tous. Il a également exprimé sa gratitude envers les partenaires pour leur accompagnement.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le représentant adjoint de l'ONU Femmes Mali de mettre l'accent sur la contribution des femmes entrepreneures à l'intégration régionale, à la croissance économique, au développement social, à la prospérité et à la durabilité, qui sont appréciées à leur juste valeur par tous. Le Ministre de l'Emploi, de l'Entreprenariat national et de la Formation Professionnelle, Mme Bagayoko Aminata Traoré, a salué cette remarquable initiative et a félicité l'ONU-Femmes et l'API-Mali, garantissant un accompagnement de taille aux femmes entrepreneures. En plus de la mise en relation entre vendeuses et acheteuses, une série d'ateliers de renforcement des capacités est prévue au programme.

De son côté, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, a souligné que cette session de formation permettra de surmonter de nombreux défis pour les femmes à toutes les étapes de leur parcours d'entrepreneures. Il a également évoqué les difficultés liées au poids de la société, au caractère informel de notre économie, à l'accès au financement, au réseautage, au leadership et à l'insuffisance des capacités managériales. « J'invite l'API-Mali à promouvoir les avantages offerts par le «Woman Business Center» en utilisant les canaux de communication appropriés, plus accessibles aux bénéficiaires. Cela permettra aux femmes entrepreneures et à celles qui souhaitent se lancer dans une initiative entrepreneuriale de profiter de ce dispositif opérationnel pour leur développement. Je salue la mise en place d'un tel programme, qui contribuera à promouvoir le «Made in Mali» et à réduire la pauvreté», a-t-il conclu.

■ Ibrahim Sanogo



Fin de la Minusma : Le gouvernement satisfait du bilan de la première phase du retrait

Pour tenir régulièrement informer l'opinion publique malienne de la situation sécuritaire du Mali et parallèlement les opérations des FAMA sur le terrain, la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) organise chaque mois une conférence de presse à l'attention des journalistes. Mais, exceptionnellement pour ce mois, la Dirpa était accompagnée par le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale afin de prendre en compte tous les aspects du processus de retrait de la Minusma qui était l'ordre du jour. C'était le mardi 5 septembre 2023, au siège du département en charge des affaires étrangères et de la Coopération internationale à Koulouba.

Si une question attire l'attention des Maliens aujourd'hui, c'est bien celle concernant le retrait de la Minusma du Mali. En effet, le processus de retrait de la Minusma a entamé dès le 1er septembre, sa deuxième phase, après une première qui s'est exécutée du 1er au 31 août 2023 à travers la rétrocession aux Forces Armées Maliennes (FAMA) des emprises de la Minusma d'Ogossagou, dans la région de

Mopti et Ber, Goundam et Ménaka dans la région de Tombouctou. Cela, parallèlement au désengagement de près de 30% du personnel international de la Minusma qui aura quitté le territoire avant la fin du mois de septembre. « Toutefois, à la date du 04 août 2023, 1.734 Casques bleus, avaient quitté le Mali » ont indiqué les conférenciers le mardi.

En effet, l'objectif de cette confé-

rence de presse, était justement de faire le bilan de la première phase du processus de retrait tout en se penchant également sur le reste du processus qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2023, conformément à la résolution 2690 du conseil de sécurité de l'ONU adoptée après demande de la partie malienne du désengagement de la Mission Onusienne au Mali.



Pour l'occasion, le gouvernement de la transition et les Nations unies ont mis en place un cadre de concertation et de travail afin de réussir un retrait en bon ordre, (coordonné et sécurisé) à travers le Comité de suivi de la mise en œuvre de la résolution 2690 afin de réduire au mieux son impact autant sur plan sécuritaire que social, points saillants de l'intervention de l'ambassadeur Dr Madou DIALLO, Directeur des Organisations internationales au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, lors de cette conférence de presse.

Malgré quelques contraintes soulignées de part et d'autres, son excellence l'ambassadeur Dr Madou DIALLO se félicite de la bonne exécution de cette première phase du processus de retrait de la Minusma. En outre, souligne-t-il qu'une si grande opération de retrait telle que la Minusma ne pourrait se faire dans le temps imparti (6mois) sans aucune contrainte. L'important, selon lui, c'est le cadre mis en place pour faire face aux défis et, les deux parties ont noté avec satisfaction, selon lui, la bonne coordination qui a facilité la rétrocession au gouvernement des Camps d'Ogossagou, Ber, Goundam et Ménaka marquant l'achèvement de la première phase du retrait de la MINUSMA.

Cette conférence était une occasion pour le diplomate malien de rassurer de l'engagement des plus hautes autorités de la transition à atténuer, au mieux, l'impact de du retrait de

la Minusma autant sur le plan militaire que Social. C'est pourquoi, en plus des groupes de travail conjoints mis en place par le gouvernement et la Minusma, la partie malienne a encore instauré à l'interne, un 3ème groupe, chargé de l'atténuation de l'impact du retrait de la MINUSMA et dans les différents domaines de la vie publique économique et sociale. Ainsi souligne-t-il que des démarches ont été engagées auprès des établissements financiers (BDM et la BNDA) pour trouver avec les employés locaux ayant des dettes, un projet de protocole sous la garantie du Gouvernement. Encore rassure l'ambassadeur, de la poursuite de cette dynamique du Comité de suivi de la mise en œuvre de la résolution 2690 dans plusieurs autres domaines, lors de la deuxième phase de rétrocession au Gouvernement « avant le 31 décembre 2023 » des camps d'Aguelhoc, Ansongo, Kidal, Douentza et Tessalit. Il s'agit notamment, selon lui, de la question environnementale, le transport du matériel, les autorisations des vols, les mouvements des contingents, l'importation, la réexportation des matériels et la sécurité des convois.

Pour sa part, l'autre conférencier, le Col. Souleymane Dembélé, Directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées (DIRPA) a réaffirmé que l'armée reste un bras sous la commande des pouvoirs politiques. Une occasion pour lui de souligner que la région de Kidal sur laquelle sont fixés tous les regards

lors de la deuxième phase du processus de retrait de la Minusma est régit par un accord politique contrairement à la ville Ber qui hébergeait des Groupes Armés Terroristes (GAT). Donc, il a appelé les Maliens à plus de responsabilité face au respect de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Opposant les Maliens, le Col. Dembélé, espère qu'une solution politique sera trouver au vite possible sur le sort de la région de Kidal, d'autant plus que les groupes armés signataires sont représentés dans toutes les instances de prise de décision. Par ailleurs, il a enlevé toute ambiguïté concernant les Groupes armés Terroristes. « Les FAMA continueront leur mission de recherche et de destruction des terroristes jusque dans leurs derniers retranchements, » a-t-il rassuré.

A propos de la recrudescence actuelle des violences terroristes dans la région de Tombouctou, ce n'est autre que l'impact de la défaite des Terroristes à Ber. Selon le Directeur de la Dirpa, les terroristes n'arrivent toujours pas à digérer leur défaite qu'ils essaient de venger. « En 10 ans d'absence de l'armée Malienne, Ber était devenu comme un Etat dans un autre. Un lieu de trafic fleurissant où étaient cachés tous les véhicules volés des terroristes. La reprise de Ber est la confirmation de la puissance de l'armée Malienne » s'est réjoui.

■ Issa Djiguiba
Source : LE PAYS

Gestion frauduleuse des écoles privées au Mali : À quand la fin de l'hémorragie financière ?

La méthode actuelle d'orientation des élèves de l'État vers les établissements privés n'est pas de nature à assurer une saine gestion des ressources publiques, et les dysfonctionnements dans la gouvernance du secteur ont atteint un seuil alarmant, estiment les enquêteurs de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite.

Des maux et faits attentatoires à la bonne gouvernance restent désormais détectés et dénoncés dans un rapport récemment publié par l'Office au sujet des subventions accordées par l'Etat aux établissements privés de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel du Mali. L'évolution de l'effectif reçu par les écoles des académies des rives gauche et droite de Bamako, celles de Kati, Nioro, San, Kita, Douentza, Mopti, Tombouctou, Gao, Ségou, Koutiala, Sikasso, Bougouni et de Kayes, disposant des arrêtés d'ouverture présumés faux, faisait état de 105 234 élèves entre

2017 et 2021. A cet effet, les subventions indument perçues par ces établissements s'élèvent à 15 565 322 000 F CFA pendant les années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Afin d'exercer leurs missions, des promoteurs d'écoles privées ont utilisé, suivant les données de l'OCLEI, les numéros et les dates d'arrêtés régulièrement enregistrés au secrétariat général du Gouvernement (SGG) via d'autres arrêtés sous la dénomination d'arrêtés d'autorisation de création ou d'autorisation d'ouverture de leurs établissements. « A titre illustratif, les références de l'arrêté N°2011-3196/

MLAFU-SA du 5 août 2011 fixant la liste des titres fonciers situés dans l'emprise et les servitudes des travaux de construction de la route Kita-Sekokoto-Bafing-Falémé de la route régionale Kita-Saraya, sont reprises dans l'arrêté d'ouverture de deux établissements : le Lycée privé Intelligentsia sis à Sotuba (Bamako) et le lycée technique Intelligentsia sis à Boukassoumbougou, dans l'académie d'enseignement de Bamako rive gauche ». Aussi, indique-t-on dans le document des enquêteurs, les références de l'arrêté N°2010-2829/MSIPC-SG du 6 septembre 2010, portant détachement



d'un commissaire de police auprès du tribunal pénal international pour le Rwanda, sont reprises dans l'arrêté d'ouverture de deux établissements privés, à savoir le lycée Coumba Sidibé et l'Institut de Formation professionnelle se trouvant tous à Kita-Sirako. Pour avoir reçu 12 002 élèves de L'Etat, 19 établissements privés fonctionnant sans arrêté d'ouverture ont obtenu des subventions se chiffrant à 2 065 363 000 F, au titre des années scolaires 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Du document mettant à nu les différents établissements épinglés, il ressort que les promoteurs de certaines écoles, détenant des faux arrêtés, sont des fonctionnaires du ministère chargé de l'éducation nationale. Parmi lesquels établissements figurent, entre autres : le centre de formation Agrosylvo pastoral Idrissa Cissé de Kimparana, détenant l'arrêté présumé faux N°2016-5883/MEN-SG du 28 décembre 2016 ; le centre de Formation technique et Professionnelle Hubert Haltel de Kimparana, détenant l'arrêté présumé faux N°2015-2492/MEN-SG du 25 juin 2015 ; l'institut Technique Kinsa Diallo de Mandiakuy, détenteur de l'arrêté présumé faux N°2016-5884/MEN-SG du 28 décembre 2016. Sur lesdits établissements appartenant aux fonctionnaires du ministère figure l'Ins-

titut de Formation Veka Coulibaly se trouvant dans la circonscription de Tominian. Lequel détient, révèle-t-on dans le document, l'arrêté présumé faux N°2016-5027/MEN-SG du 30 décembre 2016.

Des mesures à prendre pour stopper la dilapidation des ressources financières

Via le document qu'ils ont voulu partager avec les citoyens, les responsables en charge de lutte contre l'enrichissement illicite estiment que la méthode en cours, concernant l'orientation des élèves de l'Etat vers les établissements privés, « n'est pas de nature à assurer une saine gestion des ressources publiques ». Et de préciser : « Les dysfonctionnements ont atteint un seuil alarmant ». Il convient, ajoute-t-on, d'adopter des mesures fortes pour améliorer la gouvernance du secteur sans compromettre les équilibres macroéconomiques. Des mesures qui, estiment les enquêteurs, entreront dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, voire permettront d'améliorer l'emploi des ressources publiques. Pour ce faire, l'Office recommande aux autorités de procéder au contrôle administratif systématique des actes de création et d'ouver-

ture des établissements privés de l'Enseignement secondaire général, technique et professionnel sur l'ensemble du territoire ; d'élaborer la carte scolaire de l'Enseignement secondaire général, technique et professionnel ; de veiller au respect strict des dispositions réglementaires en matière d'orientation et de réorientation des élèves dans les établissements privés. Aussi, prône la structure, les autorités doivent adopter un plan de progression du nombre d'établissements secondaires publics ; procéder à la fermeture de tous les établissements privés ne remplissant pas rigoureusement les conditions d'exercice ; de mettre en recouvrement des sommes indument perçues par les établissements se prévalant d'arrêtés présumés faux. Notons qu'ils se chiffraient, de 2017 à 2021, à 1077 établissements privés qui fonctionnaient sur la base des arrêtés suspects faux. A quand la fin de l'hémorragie financière dans le secteur de l'enseignement privé au Mali ? Allons-nous continuer à engloutir des sommes pharamineuses de l'Etat au profit des établissements ouverts sur la base du faux ?

■ **Mamadou Diarra**
Source : LE PAYS

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com
Site: www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Lutte contre la corruption : Où en sommes-nous avec le cas de l'honorable Mamadou Diarrassouba ?



L'affaire de la levée de l'immunité parlementaire de Mamadou DIARRASSOUBA ancien questeur de l'assemblée nationale actuellement membre du CNT au Mali soulève des questions d'une justice à deux vitesses.

Accusé par le pôle économique pour corruption et détournement de fonds publics, le Conseil national de transition (CNT) est attendu pour livrer un autre collègue, un autre compagnon à la justice pour des enquêtes judiciaires. Pour rappel, en Octobre 2021, Issa Kaou Djim, président de l'ACRT, ancien Vice-président de ladite ins-

titution avait été interpellé par les autorités et placé en détention provisoire. Il lui avait été reproché d'avoir tenu des propos subversifs sur les réseaux sociaux. Avant même que son immunité parlementaire soit levée par le CNT. Cependant, en ce qu'il est de l'affaire de Diarrassouba, certains observateurs avisés estiment que la détention de Issa Kaou Djim était due à des motivations politiques.

Eu égard à ses critiques acerbes contre le PM et aux actions de la transition, il a été radié du CNT pour la bonne réussite de la transition. Mamadou Diarrassouba a, aussi, été accusé de cor-

ruption et détournement de fonds publics par le pôle économique. Pourtant, il n'a pas été interpellé ni arrêté. Et pour le moment aucune mesure n'a été prise à son encontre.

Cela suscite, aujourd'hui, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, des critiques selon lesquelles, il bénéficie d'une protection politique. Car il est considéré comme un soutien fort de la transition.

Le Conseil national de transition (CNT) du Mali est attendu pour lever l'immunité parlementaire de l'ancien député de Dioïla. Dans le cadre de la

lutte contre la corruption. Cette décision vise à permettre des enquêtes et des poursuites judiciaires contre l'ancien questionnaire de l'assemblée Nationale soupçonné de malversations financières sous le régime de feu Ibrahim Boubacar d'ex KEITA IBK.

En termes juridiques, cette levée de l'immunité parlementaire est une mesure importante pour garantir l'indépendance et l'efficacité du système judiciaire dans la lutte contre la corruption.. Elle permet aux autorités de poursuivre les responsables présumés de ces actes. Sans entraves. Et de faire en sorte que personne ne soit au-dessus de la loi.

Pour le gouvernement de la transition malienne, la lutte contre la Corruption est une priorité. Donc, la levée de l'immunité parlementaire sur chaque membre soupçonné de la corruption doit être réalisée de manière transparente et équitable. En respectant les droits fondamentaux des personnes concernées.

Selon nos investigations, la levée de l'immunité parlementaire tant attendue par la population ne signifie pas automatiquement le député sera condamné. Mais elle permettra aux enquêteurs et aux juges d'examiner les faits de manière approfondie et impartiale. Cela renforcera la confiance du public dans le système judiciaire et démontrera la volonté des autorités de lutter contre le phénomène de la corruption. Aussi, il est important de souligner que cette mesure ne vise pas à criminaliser Mamadou Diarrassouba membre du CNT. Elle sera à même de cibler ceux qui sont soupçonnés de comportements répréhensibles. Les cas de Issa Kaou Djim ancien 4ème vice- président du CNT et de Mamadou Diarrassouba soulèvent des préoccupations. Quant à l'impartialité de la justice au Mall et du CNT. Les partisans de Kaou Djim estiment qu'il est injustement ciblé en raison de ses liens politiques. Tandis que les critiques sur Diarrassouba soulèvent des inquiétudes quant à la possibilité d'une impunité pour certains membres du

CNT. Deux poids deux mesures, dirait-on... Est- il vrai que personne n'est au-dessus de la loi au Mali? En tout cas, il est essentiel que le système judiciaire malien traite toutes les accusations de manière équitable et impartiale, sans discrimination. Tous les acteurs politiques et administratifs doivent être responsables de leurs actes et être tenus de rendre des comptes devant la justice, sans exception aucune. Cela contribuera à renforcer la confiance des citoyens aux instituteurs et à promouvoir un environnement propice à la bonne gouvernance. En conclusion, il faut noter que la volonté politique du CNT de lever l'immunité parlementaire des membres soupçonnés sans distinction montrera la détermination de ladite institution. En faveur de ce fléau. Aussi, à restaurer la confiance du public dans les institutions

Affaire à suivre.
Issa TRAORÉ
La lumière

Le Mali se prépare à célébrer avec éclat le 22 septembre 2023

Jour de l'indépendance nationale

Le ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, a annoncé lors d'une récente séance du Conseil des Ministres les préparatifs pour les festivités du 22 septembre 2023, marquant le jour de l'indépendance du Mali. Cette année, la nation malienne s'apprête à commémorer cet événement historique avec un éclat particulier, après une période de léthargie due à des défis multidimensionnels.

Festivités du 22 septembre au Mali : Une célébration historique en perspective

Le 22 septembre a une signification profonde pour le Mali, car c'est la date à laquelle le pays a accédé à la souveraineté nationale et internationale en 1960, mettant fin à la fédération du Mali. Depuis lors, la célébration de cette journée a été marquée par des festivités à travers tout le pays, mettant en avant la richesse socioculturelle des différentes régions du Mali, ainsi que des défilés militaires et civils.

Festivités du 22 septembre au Mali : Une célébration historique en perspective

Cependant, ces dernières années ont vu une période de calme relatif dans les célébrations du 22 septembre, principalement en raison de la crise multidimensionnelle que le Mali a traversée. Cette pause a été ressentie par la population et a eu un impact sur la conscience nationale.

Cette année, sous l'impulsion du Président de la Transition, Chef de l'État, le Mali s'apprête à raviver la célébration du 22 septembre. Cela survient peu de temps après l'avènement de la 4ème République, consacrée par la Constitution du 22 juillet 2023, qui insiste sur le respect de la souveraineté de l'État, les choix souverains du peuple, et la défense de ses intérêts.



Le Mali s'apprête à célébrer fièrement son indépendance le 22 septembre

La célébration de la fête de l'indépendance a été élevée au rang d'activité prioritaire du gouvernement afin de renforcer le sentiment de patriotisme parmi les citoyens et de réaffirmer l'engagement moral des forces de défense et de sécurité. Elle s'inscrit également dans le contexte de la montée en puissance des forces de défense et de sécurité qui luttent courageusement contre le terrorisme et les crimes organisés.

Les festivités sont prévues du 21 au 22 septembre 2023, et se dérouleront sur l'ensemble du territoire malien. Elles

auront pour objectif de réaffirmer la souveraineté du Mali en continuant l'œuvre des pères de l'indépendance, de renforcer le patriotisme, et de promouvoir la coexistence pacifique, la paix et la cohésion sociale.

Le Mali se prépare à raviver la célébration de l'indépendance le 22 septembre

La célébration du 22 septembre offre une occasion unique aux autorités de magnifier la souveraineté nationale et de renforcer les liens avec les citoyens. De plus, elle permet aux Maliens de manifester leur patriotisme et leur attachement indéfectible à leur pays.

La nation malienne se prépare donc à

vivre des festivités mémorables qui reflètent la grandeur de son histoire et la détermination de son peuple à bâtir un avenir meilleur, tout en célébrant fièrement son indépendance chèrement acquise.

Célébration du 22 septembre au Mali : Le réveil d'un patriotisme profond

Moïse Touré

Source : Bamada.net

Harcèlement sexuel en milieu professionnel : Les hommes aussi en sont victimes

On le dit et le répète sans cesse, le harcèlement sexuel en milieu professionnel est aujourd'hui un véritable problème au Mali. Si l'on constate souvent que les femmes sont utilisées comme des objets sexuels pour obtenir un stage ou occuper une position importante au sein d'une entreprise, il faut également souligner que certains hommes vivent la même situation. Il s'agit d'une réalité qui devrait inciter les autorités compétentes du pays à prendre des mesures pour mettre fin à toutes les formes de harcèlement sexuel.

On en parle rarement, voire jamais, mais de nombreux hommes sont de plus en plus victimes de harcèlement sexuel au Mali. Vous pourriez être surpris d'entendre cela, car lorsqu'on aborde le sujet du harcèlement sexuel, seules les femmes sont généralement mentionnées en premier. Bien qu'il soit vrai que dans les services publics et privés, la recherche d'emploi ou d'une position importante peut parfois être synonyme de harcèlement sexuel pour les femmes, les hommes en font également l'expérience. Malheureusement, ce sujet n'est presque jamais abordé dans les discussions. Surtout dans notre société, un homme aurait même honte de parler de sa situation de violence de peur de remettre en question sa virilité. Ces victimes souffrent en silence et parlent peu. Pourtant, elles ont également besoin d'être soutenues, tout comme les femmes qui vivent la même situation.

Interrogé à ce sujet, Amadou Diassana déplore grandement la situation que nous venons d'expliquer. Selon lui, il est habitué à entendre les jeunes diplômés sans emploi discuter de ce phénomène. «J'ai l'habitude d'entendre les jeunes parler de cela, mais je ne l'ai jamais pris au sérieux. À mon humble avis, les gens devraient être recrutés pour leurs compétences professionnelles. Le harcèlement sexuel dans



les services doit cesser car il constitue un frein au développement économique du Mali. De plus, des personnes compétentes sont obligées de céder leur place à des personnes improductives simplement en raison de leur sexe», déplore-t-il.

M. Diassana a peut-être raison, mais que faire lorsque le désir sexuel de sa supérieure hiérarchique est plus important que la survie et le développement de l'entreprise ? Il est difficile d'affirmer que ces dames préfèrent avoir de jeunes hommes pleins d'énergie pour satisfaire leurs fantasmes plutôt que des professionnels qui travaillent dur pour faire progresser leur entreprise. Cette pensée est vigoureusement soutenue par Salif Touré, un jeune diplômé qui n'a pas hésité à nous faire part de son expérience. «Peu de personnes le savent, mais les hommes sont également victimes de harcèlement sexuel de la part de leurs collègues ou supérieures hiérarchiques», affirme-t-il avant de poursuivre ainsi : «Ma supérieure hiérarchique a un mari à l'étranger qui ne vient dans le pays qu'une fois par an, et cela pour une semaine au maximum. En effet, depuis que j'ai commencé à travailler dans cette

entreprise, elle n'a jamais cessé de me traiter comme un roi. Un jour, elle m'a proposé d'avoir une relation amoureuse avec elle, mais j'ai immédiatement refusé ses avances. Au fil du temps, quand je me retrouvais seul dans son bureau, elle essayait constamment de me séduire. Étant donné que la situation persistait et qu'elle ne cessait de me mettre mal à l'aise, j'ai donc décidé de partir un beau jour sans raison valable.»

Au Mali, même si les cas de harcèlement sexuel envers les hommes se multiplient, cela reste un sujet tabou et une réalité peu connue. Bien qu'il soit vrai qu'une femme ne peut pas obliger un homme à avoir des relations sexuelles sans son consentement, ces refus ou rejets sont souvent source de frustration et de discorde au sein du service. Les harcèlements sexuels envers les hommes ne doivent pas être pris à la légère, car il y a un risque élevé que ce phénomène prenne de l'ampleur dans les années à venir, surtout avec la nomination croissante des femmes à des postes de responsabilité.

Siguéta Salimata DEMBELE

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.

Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 6 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatis. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais

Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe

Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:

Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Accrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE: Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates
Séjours 2023
Du 1^{er} au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:

2 000 000 FCFA

Frais d'Inscription :

300 000 FCFA

**Séjour
Exceptionnel
à Dakar pour
les formalités
de visas en
Juillet 2023**

MADE IN
BRITAIN



City Sightseeing Dubai

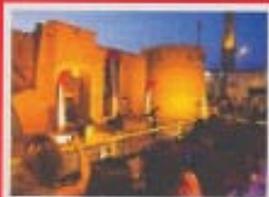
Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

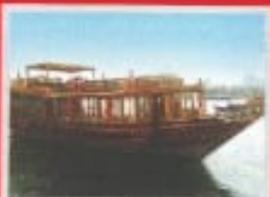


WE SHOW YOU DUBAI! DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

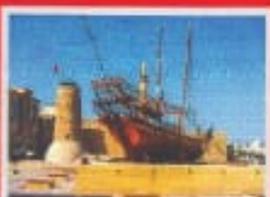
- 24
24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48
48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



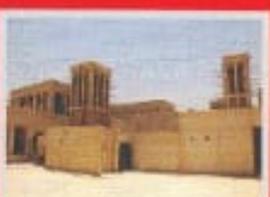
FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48
hr



On-board



Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

Soudan : Un troisième belligérant



« L'ONG Justice Africa Soudan exhorte le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM/A-N) à restaurer le cessez-le-feu unilatéral déclaré il y a six ans », indique un communiqué daté du 23 août. Le SPLM/A-N est à la fois une organisation politique et un groupe armé. Il représente le troisième belligérant dans la guerre soudanaise qui a commencé le 15 avril.

Les hostilités ont éclaté en raison d'un désaccord entre les généraux Abdel Fattah al-Burhane, à la tête des Forces armées soudanaises (FAS), et Mohamed Hamdan Dagaló, également connu sous le nom de « Hemeti », qui dirige les Forces de soutien rapide (FSR). Initialement créée pour contrer les mouvements rebelles, en particulier au Darfour, cette milice est devenue aussi organisée, puissante et riche que les troupes régulières au cours des dix dernières années.

Le chef de cette milice, un ancien chamelier qui a quitté l'école vers l'âge de 10 ans, a hésité à se soumettre au commandement des généraux qui ont suivi une formation militaire classique. Pendant ce temps, les islamistes de l'ère Omar el-Béchir, également appelés « kizan », ont continué à alimenter le conflit. Ces Frères musulmans sont très hostiles à une nouvelle tentative de transition démocratique, craignant que cela ne mette fin définitive-

ment à l'empire lucratif qu'ils ont construit pendant les trois décennies de dictature militaro-islamiste. Le chef du SPLM/A-N, Abdelaziz al-Hilu, cherche lui aussi à obtenir sa part du gâteau lors de la conclusion de la paix, même si jusqu'à présent, toutes les tentatives de cessez-le-feu ont échoué les unes après les autres.

L'exigence d'un État séculaire

Ainsi, cet ancien compagnon d'armes de John Garang, considéré comme le père du Soudan du Sud, profite des affrontements entre les FAS et les FSR pour attaquer l'armée. Selon un rapport publié le 11 août par l'ONG Acted (Armed Conflict Location and Event Data Project), il y a eu 33 affrontements entre le SPLM/A-N et les FAS au mois de juillet. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a également enregistré une nouvelle vague de violences à partir du 14 août.

Officiellement, le mouvement d'Hilu cherche à défendre ses positions. Il contrôle en effet un vaste territoire situé entre les États du Kordofan du Sud et du Nil Bleu. Ces terres sont situées sur les monts Noubas, des sommets verdoyants, et sont gérées par un gouvernement autonome reposant sur des secrétariats (sortes de ministères) non reconnus par Khartoum.

Depuis la destitution d'Omar el-Béchir en avril 2019, Hilu est resté ferme. Il a systématiquement refusé de faire des compromis avec les militaires et les miliciens. Le chef des rebelles n'a pas signé l'accord de paix conclu à Juba le 3 octobre 2020. Car sa revendication principale, la séparation de l'État et de la religion, n'était pas incluse. Une déclaration de principes en ce sens a bien été signée en mars 2021, sous le gouvernement d'Abdallah Hamdok. Mais le coup d'État perpétré sept mois plus tard, lors d'une alliance opportuniste entre Burhane et Hemeti, a repoussé l'application du texte aux calendes grecques.

Une ville presque assiégée

«Le SPLM/A-N n'a pas de stratégie claire. Il commet une grave erreur en violant son propre cessez-le-feu pour attaquer les positions des FAS», insiste Hafiz Ismail, directeur de Justice Africa Sudan. Les habitants des monts Noubas ont déjà été les premières victimes de la guerre menée par les hommes de Béchir contre Hilu entre 2011 et 2016. Pendant ces cinq longues années, les bombardements aériens ont rythmé la vie des civils. Aujourd'hui encore, les Soudanais sous l'emprise du SPLM/A-N survivent dans une extrême précarité. Moins de trois enfants sur dix sont scolarisés. Les restrictions d'accès humanitaire ont également privé toute une génération de vaccins entre 2019 et 2022.

Et le conflit actuel obscurcit davantage le sort de ces habitants. «À Kauda, la capitale du SPLM-N, la situation est normale. Mais le reste des monts Noubas a accueilli de nombreux déplacés en provenance de la zone contrôlée par Khartoum. Depuis le début de la guerre, les marchés transfrontaliers ont également fermé, ce qui complique la livraison de biens de première nécessité et fait exploser les prix», décrit un habitant de Kauda.

De l'autre côté de la ligne de front entre les troupes rebelles et les FAS, les citoyens paient le prix fort des affrontements, qui ont déplacé 69 400 hommes, femmes et enfants du Kordofan du Sud. La capitale de cet État, Kadougli, est presque totalement assiégée par Hilu. Cette situation a empêché toute distribution alimentaire depuis le mois de mai. L'électricité est également coupée.

Le regard tourné vers l'après-guerre

«De nombreux obus provenant du SPLM/A-N ont frappé les quartiers de Kadougli», témoigne un humanitaire travaillant pour une organisation internationale sur place. «Si le SPLM/A-N parvient à

prendre le contrôle de la ville, les livraisons de nourriture, de médicaments et de carburant cesseront complètement. Ce mouvement n'a pas la capacité de gérer une ville de cette taille», met-il en garde. Ce Soudanais critique une décision intéressée de Hilu.

«Il veut renforcer ses positions afin d'avoir plus de poids dans les négociations post-guerre», confirme une politicienne active dans les pourparlers visant à former un large front civil en faveur de la paix. Pourtant, une grande partie de la population vivant dans les villes convoitées par le SPLM/A-N rêve de rejoindre le projet de ce leader charismatique.

Des soutiens infaillibles

«Ce mouvement n'a d'intérêt avec aucun parti.» Il se base sur le manifeste pour un Nouveau Soudan qui ambitionne de construire un État soudanais reposant sur la justice, l'égalité, la liberté et la démocratie. Je soutiendrai le SPLM-N dans les deux cas, qu'il perde ou qu'il gagne, car il se bat pour mettre fin à la marginalisation qui nous concerne tous », détaille un homme dans un comité de résistance de Dilling, une autre ville du Kordofan du Sud endeuillée par l'offensive de Hilu.

Le Bureau du chef du SPLM/A-N n'a pas répondu à nos demandes d'interview. Au début de l'année, Hilu affirmait néanmoins au Point Afrique vouloir « mettre un terme à la guerre ». Bien qu'un calme relatif régnait depuis 2017, l'armistice n'avait jamais été signé. Ce combattant avait également déclaré à notre micro être prêt à proclamer l'indépendance de son territoire en cas d'échec des négociations avec Khartoum. Enfin, le septuagénaire assurait, comme d'habitude, défendre « une cause juste ».

Binadjan Doumbia

Niger:

La CEDEAO a-t-elle les moyens de sa politique ?

Réunis à Abuja le 10 août, les dirigeants de l'organisation régionale ont annoncé l'activation immédiate de sa force d'intervention après le coup d'Etat au Niger. Depuis, la vie semble avoir repris son cours normal.



Le Niger a été, le 26 juillet dernier, le théâtre d'un coup d'Etat à la suite duquel des militaires, regroupés sous le «Conseil National pour la Sauvegarde de la Partie [CNSP]», ont pris le pouvoir. Mohamed Bazoum, élu président du pays en avril 2021, est démis de ses fonctions, les militaires invoquant la détérioration de la sécurité et la mauvaise gestion économique et sociale comme raisons de leur action. Deux jours plus tard, le général Abdourahamane Tiani, chef de la garde présidentielle au Niger, apparaît à la télévision publique en tant que nouveau dirigeant du pays.

La prise du pouvoir par les militaires est largement condamnée tant sur le continent africain que

par les pays occidentaux.

Les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis en session extraordinaire le 30 juillet à Abuja, au Nigeria, exigent la libération et la réintégration dans un délai de 7 jours du président destitué Mohamed Bazoum dans ses fonctions. En outre, ils annoncent comme mesure de sanctions la fermeture des frontières entre le Niger et les pays membres de l'organisation régionale, l'interdiction de voyager pour les militaires au pouvoir et leurs familles, ainsi que la suspension de toutes les transactions commerciales avec le Niger.

Les dirigeants de la CEDEAO brandissent, dans la foulée, la menace

d'une intervention militaire. Réunis ensuite le 10 août à Abuja, ils passent à la vitesse supérieure et annoncent l'activation immédiate de la force d'intervention de l'organisation. En réaction, les militaires, soutenus par le Mali et le Burkina Faso avertissent la CEDEAO et d'autres acteurs de leur détermination à défendre le Niger contre toute agression extérieure.

Près d'un mois plus tard, et en dépit des actions qui confortent le pouvoir des militaires, la CEDEAO semble lâcher du lest. Dispose-t-elle, réellement, de tous les leviers pour mettre ses menaces à exécution ?

- Succession de coups d'Etat

La CEDEAO est une organisation

régionale qui a longtemps été considérée comme un acteur clé dans la promotion de la paix, de la stabilité et du développement économique en Afrique de l'Ouest. Cependant, elle a été confrontée aux cours des dernières années à un défi de taille, à savoir la succession de coups d'État, notamment au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, et tout récemment au Niger. Les sanctions économiques infligées aux différents régimes militaires ne semblent pas avoir d'effet dissuasif, bien au contraire. Porté à la tête de la CEDEAO en juillet dernier, le président nigérian Bola Ahmed Tinubu, lui, a fait des changements anticonstitutionnels l'une de ses priorités. «Nous ne permettrons pas qu'il y ait coup d'État après coup d'État en Afrique de l'Ouest», avait-il notamment déclaré.

Le Niger, enclavé en Afrique de l'Ouest, a une histoire politique marquée par des périodes d'instabilité et de transitions démocratiques. Les défis socio-économiques, la faiblesse des institutions étatiques et la lutte pour le contrôle des ressources naturelles, en particulier l'uranium, ont contribué à la fragilité de la gouvernance. Le coup de force des militaires peut être considéré comme «un évènement salvateur précurseur d'un changement pour les populations», estime dans une déclaration à Anadolu Maman Djibriki Abdoul Razak, président du parti Ligue panafricanisme Umoja au Niger, entité qui milite pour la souveraineté de l'Afrique.

L'adhésion des populations aux actions des nouvelles autorités militaires, soutient-il, rend difficile une éventuelle intervention militaire de la force d'attente de la CEDEAO.

«Ce coup d'État est survenu dans un contexte politique assez compliqué, à un moment où la démocratie était menacée. La gestion du pays était devenue chaotique, surtout avec l'insécurité. Dans leur gestion, nos autorités bril-

laient par la mal gouvernance et l'impunité. Tous les secteurs étaient quasiment au plus bas. Le coup d'État est arrivé pour donner un souffle aux populations nigériennes et une solution pour meilleur développement du Niger et même du continent africain», martèle-t-il.

Des milliers de personnes, soutiens de militaires au pouvoir ont multiplié au cours des derniers jours des manifestations, notamment près de la base française à Niamey, pour dénoncer les sanctions de la CEDEAO et demander le départ des forces françaises du territoire nigérien.

- Plusieurs interventions armées

Au demeurant, la CEDEAO, créée en 1975, a conduit depuis les années 90 plusieurs interventions armées dans la région pour restaurer la paix et la stabilité. Des interventions souvent menées en collaboration avec d'autres acteurs internationaux tels que les Nations unies et la France. En août 1990, la force d'interposition Ecomog a été déployée au Liberia pour mettre fin à la guerre civile. Elle a réussi à ramener la paix en 1997, et ses derniers soldats ont quitté le pays en 1999. En 1997, l'Ecomog s'est redéployée en Sierra Leone, voisine du Liberia, également en guerre civile depuis 1991. Les troupes nigérianes de l'Ecomog ont chassé une junte militaire (1997-1998) et ont rétabli le président Ahmad Tejan Kabbah au pouvoir. L'Ecomog cèdera la place à une mission des Nations unies en 2000. En février 1999, l'Ecomog est intervenue en Guinée-Bissau, confrontée à une rébellion sanglante. Cependant, elle n'a pas empêché une reprise des combats ni le renversement du président. Une autre force de la CEDEAO, l'Ecomib, a été déployée après le coup d'État de 2012 en Guinée-Bissau. À partir de septembre 2002, la Côte d'Ivoire connaît une rébellion. En 2003, une mission de la CEDEAO composée de 1 300 mi-

litaires y a été déployée. En 2004, ces soldats ont intégré une opération de l'ONU, qui s'est achevée en 2017. En janvier 2013, la CEDEAO a autorisé l'envoi immédiat d'une force d'intervention pour aider le Mali à reprendre le contrôle du nord, tombé sous la coupe de groupes terroristes liés à Al-Qaïda en 2012. La France a également lancé l'opération Serval pour soutenir les troupes maliennes. La Mission internationale de soutien au Mali (Misma) a été formée initialement par la CEDEAO, regroupant jusqu'à 6 300 hommes, y compris des troupes du Tchad, qui n'est pas membre de l'organisation régionale. En 2013, la Misma a été absorbée par une mission de l'ONU, la Minusma. Enfin, en janvier 2017, la CEDEAO est intervenue en Gambie lorsque le président sortant Yahya Jammeh a refusé de quitter le pouvoir après l'élection d'Adama Barrow à la présidence. L'opération «Restaurer la démocratie» a été suspendue après quelques heures pour donner une chance à une médiation, ce qui a finalement conduit à l'abdication de Jammeh et à son exil.

- Dissensions

La CEDEAO est composée de 15 États membres, chacun avec ses propres forces armées et ressources. La coordination d'une intervention militaire efficace dans un pays en proie à l'instabilité politique est une entreprise complexe. Une intervention militaire soulève, également, des préoccupations quant aux conséquences potentielles pour la stabilité régionale. Elle pourrait déstabiliser davantage la région, en particulier dans un contexte où le Sahel est déjà en proie à des conflits et à des groupes terroristes actifs.

Maman Djibriki Abdoul Razak souligne les dissensions au sein de l'appareil dirigeant de la CEDEAO au sujet d'une intervention militaire au Niger.

«La CEDEAO est quasiment divisée en trois blocs dans l'optique du rétablissement du président déchu Mohamed Bazoum [...] La CEDEAO est en principe une communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest qui a pour missions de faciliter le libre-échange et promouvoir les échanges économiques entre ses États membres. En début 2023, ils ont voulu former une armée, mais ça restait un projet à valider. Au Niger, ils étaient encouragés par des puissances impérialistes ayant leurs intérêts au Niger», poursuit-il.

Selon l'acteur politique nigérien, l'influence d'acteurs étrangers au sein de la CEDEAO discrédite une action militaire de l'organisation au Niger.

«La France a toujours œuvré à avoir une mainmise sur les institutions africaines. Elle a dans ce sens élargi son influence avec d'autres acteurs européens. La politique française sur le continent ne cadre pas avec les attentes de l'humanité. Pour les autorités françaises, l'Afrique reste un héritage colonial», renchérit-il.

- Signes de réticence face à des risques importants

Plus d'un mois après le coup d'État, la tension est loin de s'estomper entre les militaires au pouvoir au Niger et les dirigeants de la CEDEAO. Le risque d'une intervention militaire continue de planer. Malgré les efforts diplomatiques déployés par l'organisation, la situation au Niger reste incertaine, et l'efficacité de la CEDEAO dans la résolution de cette crise est mise à l'épreuve. Elle montre des signes de réticence à prendre des mesures décisives pour rétablir l'ordre constitutionnel, ce qui a suscité des doutes quant à sa détermination à faire respecter ses propres principes. Cette situation associée au «non alignement» de certains pays tels que le Mali, le Burkina Faso ou encore la Guinée, interpelle sur l'avenir de cette organisation créée en 1975.

En outre, l'intervention militaire, si elle a lieu, comporte des risques importants. Outre la complexité logistique, il existe un risque de résistance armée de la part des forces au pouvoir au Niger. Et tout conflit militaire pourrait provoquer des perturbations économiques et humanitaires majeures

dans le pays, affectant directement la population civile.

Une autre préoccupation majeure est la réaction de la communauté internationale à une telle intervention. Les acteurs internationaux, y compris les puissances occidentales, surveillent de près la situation au Niger, et toute action militaire de la CEDEAO pourrait avoir des implications diplomatiques et politiques importantes.

Face aux défis et aux risques d'une intervention militaire, la CEDEAO explore des alternatives pour résoudre la crise au Niger. Parmi celles-ci figure en bonne place la voie de la pression diplomatique.

La crise politique au Niger a mis en lumière les défis auxquels est confrontée la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en matière de politique étrangère et de sécurité. Alors que l'organisation régionale continue de s'efforcer de résoudre la crise nigérienne par la voie diplomatique, la question d'une réforme profonde s'impose désormais.

AA / Ankara / Alex Sinhan Bogmis
Source: aa.com

FINALE COUPE
DE L'ASSOCIATION UNION LAC MAGUI

11ème édition
LE 11 JUIN 2023 à Sabouciré

Dr BANE Malick
PARRAIN DE L'ÉVÉNEMENT

Diataya Marseille vs **Banaya**

SPONSORS
Pharmacie Cherifla, FUSI MALI, CENTRE National CHERIFLA, CHERIFLA SUGU, LAC MAGUI ASSOCIATION

Gabon

Ali Bongo Ondimba autorisé à quitter le pays

Le président déchu, Ali Bongo Ondimba, est «libre de ses déplacements», a annoncé le CTRI le 6 septembre dans un communiqué.

«En raison de son état de santé, l'ancien président Ali Bongo Ondimba est libre de se déplacer», a déclaré le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) dans un communiqué lu à la télévision nationale le 6 septembre.

«S'il le souhaite, il peut se rendre à l'étranger pour y effectuer des examens médicaux», a ajouté Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, porte-parole de la transition gabonaise.

Fin de la résidence surveillée?

Depuis la prise de pouvoir des militaires dirigés par le général Brice Clotaire Oligui Nguema - désigné président de la transition -, l'ancien chef de l'État était retenu dans sa résidence privée de La Sablière, dans le nord de Libreville.

Son téléphone avait été confisqué. Ali Bongo Ondimba était en compagnie de son fils adoptif, Bilal, mais affirmait ne pas avoir son médecin avec lui et être sans nouvelles de sa femme, l'ancienne première dame Sylvia Bongo Ondimba, et de ses fils Jalil - retenu avec sa mère au palais présidentiel - et Nouredin.

L'ancien président, qui cherchait un troisième mandat lors de l'élection présidentielle du 26 août, a également reçu la visite du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra le 5 septembre, accompagné par le président de la transition.

C'était d'ailleurs l'un des objectifs de la médiation du Centrafricain : permettre à Ali Bongo Ondimba de quitter le Gabon. L'ancien président pourrait se rendre au Maroc, où il avait reçu une partie de ses soins après son accident vasculaire cérébral en 2018.

Binadjan Doumbia



Décès de Salif Keita : L'indomptable dompté par la mort

« O JOVEM PRETO É UM TECNICO PRODIGIOSO » (en portugais brésilien, « le jeune noir est un technicien prodigieux »), s'est écrit au sujet de Salif Keita, le roi des rois du football, Edson Arantes Do Nascimento dit Pelé, à l'issue d'un match de gala ayant opposé le SANTOS FUTEBOL CLUBE (de l'état de São Paulo) de Pelé à une entente Saint-Étienne – olympique de Marseille, le 31 mars 1971 au stade Yves-du-manoir de Colombes (banlieue de Paris), rencontre organisée au profit de l'association pour le développement de la recherche sur le cancer.

Ce jour-là, les observateurs affirment que le jeune malien de 25 ans a volé la vedette à Pelé en réalisant un match d'anthologie. Salif était alors au summum de sa carrière de footballeur. Un an auparavant, il venait d'obtenir le 1er Ballon d'or africain, variante du Ballon d'or de l'hebdomadaire français France Football, destiné à consacrer le meilleur joueur en Europe jusqu'en 2007, date à partir de laquelle le Ballon d'or récompensera le meilleur joueur au monde, sans distinction de championnat ni de nationalité. Pour mémoire, George

Weah, actuel Président du Liberia, demeure le seul africain à avoir obtenu le Ballon d'or, en 1995. La saison 1970-1971 est considérée comme étant l'âge d'or du jeune prodige malien, avec 42 buts inscrits, derrière Josip Skoblar (Olympique de Marseille OM), footballeur croate et international yougoslave détenteur du record inégalé de buts marqués en une saison en France avec 44 réalisations.

D'autres sommités ont magnifié le talent hors du commun du plus célèbre footballeur du Mali à ce jour.

L'un des plus grands connaisseurs, Mawade Wade, « Ma » pour le monde du football sénégalais, entraîneur aux idées d'avant-garde dans les années 1960, partisan d'un jeu offensif et créatif, esprit lucide et courageux, militant panafricain actif, était fasciné par la pureté de la technique de Salif. Il disait qu'il était, avec Pelé, le seul capable d'une double détente en l'air, prouesse qui illustre merveilleusement la souplesse féline du prodige de Wolofobugu. « Si Salif était brésilien, il aurait été l'égal de Pelé » maintenait mordicus son emblématique entraîneur de Saint-Étienne, Albert Batteux !



Allure féline ! Tant et si bien qu'à Saint-Etienne, à cause de sa gestuelle digne des virtuoses de la chorégraphie, sa conduite de la balle, attachée à ses pieds par un fil invisible, ses dribbles, arabesques inimitables tout en chatolements, sa vitesse fulgurante, sa précision de tireur d'élite, aussi bien dans les passes décisives que pour affoler les meilleurs gardiens de but, on l'appela « La Panthère noire », appellation qui finit par convaincre les dirigeants de l'Association sportive de Saint-Étienne (ASSE) d'en faire l'emblème de leur club.

La classe éblouissante de Salif faisait l'unanimité. En 1996, il reçoit l'Ordre du Mérite de la FIFA, la plus haute récompense de cette organisation. Il reste à ce jour le seul joueur africain à avoir reçu un tel hommage. En dehors des coupes nationales glanées au Mali et en Europe (France, Espagne, Portugal), Salif n'a pas eu la chance de soulever d'autres trophées de renommée internationale ! Et alors ! Cela ne saurait suffire à oblitérer l'immensité de son génie, qui le place au niveau des plus grandes gloires du football international comme Pelé du Brésil, Johan Crujff des Pays-Bas, Eusébio da Silva Ferreira, Portugais d'origine mozambicaine, Diego Maradona d'Argentine et bien d'autres.

Avec ses petits yeux enfouis dans leurs orbites et sa silhouette fluette, qui a fini par être trahie par le poids des ans, Salif avait un regard dérobé. D'aucuns seraient tentés de le trouver timide ! Certes ! L'homme n'était pas exubérant. Son instinct de protection donnait l'impression qu'il scrutait sans cesse le sol, évitant ostensiblement les regards. D'une sensibilité à fleur de peau, il fuyait les contacts encombrants et apparaissait comme un écorché vif.

Réservé, toujours sur ses gardes, il semblait en permanence, à tort ou à raison, s'attendre à être agressé. Il avait peur de prendre des coups, qui sont souvent la rançon du succès. Et il en prenait quand même. Mais comment être au sommet et prétendre échapper à l'envie, voire à la jalousie, de quelques malintention-

nés d'ici et d'ailleurs ?

Certains n'hésitaient pas à le qualifier imprudemment de sournois. Et pourtant, quelle délicatesse, quelle chaleur humaine quand il acceptait de se laisser apprivoiser ! Un vrai boute-en-train, au sourire soyeux, un sourire qui pouvait se transformer soudain en un éclat de rire puisé du fond de la gorge.

Salif était l'illustration de la nonchalance. Quel tricheur lors des séances d'entraînement ! Les bras ballants, maugréant sans cesse du haut de son 1,76 m, il paraissait s'ennuyer, accablé par les exigences imposées par la préparation physique du sport de haut niveau. « Personnellement », confiait-il volontiers, « je n'ai jamais aimé les entraînements ». Mais une fois sur le terrain, émoustillé, comme s'échappant d'une hibernation cryogénique, il devenait impossible de l'arrêter.

Salif avait pour le Mali un attachement obsessionnel. Son intime, fidèle parmi ses plus fidèles amis, Karim Balo, confesse que lorsque la nouvelle de l'arrivée en janvier 2013 des djihadistes à Konna, dans la région de Mopti, a commencé à se répandre, Salif était soudain si ulcéré qu'il ne pouvait pas retenir ses larmes. Cet amateur de tôte et surtout de sauce d'arachide, en bon Malinké, respirait le Mali par ses pores. Toutefois, il n'a jamais cherché à descendre dans l'arène politicienne. « Je suis très politique », disait-il en 2005, « mais je n'en fais pas » (Tiré du quotidien sportif français l'Équipe du 3 mars). Cela ne l'empêchera pas d'être ministre délégué auprès de son ami, Zoumana Sacko, Premier ministre de la Transition version ATT, en 1991. Affable et respectueux des autres, Salif détestait la violence, dans la vie courante et sur le terrain, qu'elle soit exercée sur lui et sur ses partenaires ou sur ses adversaires. De même, l'homme n'affectionnait pas les pratiques occultes. Il lui arrivait d'éviter de serrer les mains par crainte qu'on ne lui jette un mauvais sort.

Que serait Salif sans son génie protecteur Ousmane Traoré, dit « Ousmane-bléni », un magicien dans le

maniement du ballon qui l'a toujours couvé sur le terrain en lui servant des passes-caviar décisives ? Salif a été sélectionné à 16 ans sa toute première sélection en équipe nationale, en novembre 1963 lors des Jeux des nouvelles forces émergentes, ou Games of the New Emerging Forces (GANEFO), une compétition multisports calquée sur le modèle des Jeux Olympiques destinée aux « Nations émergentes » à l'inspiration du Président Soekarno, premier Président de la République d'Indonésie, figure de proue du mouvement des Non-alignés.

Lors de la rencontre avec le pays-hôte au stade de Jakarta, au sortir des vestiaires, devant la clameur de près de 90 000 spectateurs surexcités, on raconte que Salif fit quelques pas en arrière, comme pour s'échapper. Ousmane Traoré (28 ans), d'un geste autoritaire, lui intima l'ordre d'avancer. Les deux avaient des destins liés au Real de Bamako. En plus de Salif, les dirigeants de l'ASSE voulaient également Ousmane Traoré qui, estimant qu'il était « vieux », déclina l'offre.

Salif n'aimait pas perdre. À la finale de la première Coupe des pionniers, son équipe de Wolofobugu fut battue in extremis 1-0 (Un pénalty) par Bagadadji. Il faudra toute l'ingéniosité d'un responsable politique pour que Salif accepte tellement il était effondré. Pour Gaoussou Keita, son frère de deux ans de plus, entre autres traits dominants de Bafoufou, sobriquet pour Basalifou donné par la tante maternelle Founé Traoré, son aversion pour le mensonge, synonyme pour lui de trahison.

Salif a toujours joui d'une grande popularité, non seulement au Mali mais bien au-delà des frontières nationales. Il y a plusieurs années, le Burkina fit frapper un timbre postal à son effigie. À Cergy Pontoise, dans le nord-ouest de la région Île-de-France, et à Saint-Étienne, deux stades lui sont dédiés. Il va sans dire que Salif Keita, parti désormais jouer avec les étoiles, sera immortalisé par la Nation reconnaissante. « Fleur-tou » à Wolofobugu, à peine quelques centaines de mètres carrés au milieu d'une trentaine d'arbres, qui berça les premiers pas de ce surdoué, pourrait s'appeler désormais « Place Salif Keita ».

Journal du Mali



Bélier (21 mars - 19 avril)

Aujourd'hui, votre sourire est votre plus bel atout. Votre bonne humeur contagieuse risque fort bien de faire mouche. Attention à ne pas vous laisser distraire par des collègues qui ont plus envie de papoter que de travailler. Votre sociabilité ne doit pas vous empêcher d'atteindre vos objectifs. Restez focus sur vos tâches importantes de la journée. Rien ne vous empêche de proposer un apéro, mais après votre journée de travail.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Inutile d'en faire trop au travail aujourd'hui. On ne remarquera pas vos efforts. Alors même si vous aimeriez vous faire remarquer, cela ne fonctionnera pas. Préférez attendre un autre jour. Vous aimeriez décrocher un emploi ? Là encore, ce n'est pas la journée idéale. Vos compétences ne seront pas jugées à leur juste valeur. Et vous pourriez faire face à une certaine déception. Mieux vaut remettre votre recherche à demain.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous avez du mal à vous lever pour aller travailler, votre job ne vous passionne plus, et vous avez l'impression de tourner en rond ? C'est le moment de vous renouveler ! Ayez confiance en votre créativité, et n'hésitez pas à faire valoir vos idées auprès de vos collaborateurs. Vous méritez d'être entendu. Affirmez-vous, et prenez des risques sans vous soucier des jaloux qui essaieront de vous mettre des bâtons dans les roues.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous allez possiblement ressentir une baisse de motivation aujourd'hui. N'en faites pas un drame et accordez-vous une pause. Mieux vaut vous lever, marcher un peu, aller prendre une boisson revigorante par exemple, plutôt que rester devant votre bureau à ne rien faire et à culpabiliser de votre inaction. Vous reviendrez de votre pause avec les idées claires et serez nettement plus efficace dans votre travail.



Lion (22 juillet - 23 août)

C'est une journée idéale pour vous faire remarquer. N'hésitez donc pas à montrer de quoi vous êtes capable, même si pour cela, vous devez en faire beaucoup. Entrez en compétition avec vos rivaux, ils ne gagneront pas ! Vous devriez pouvoir aisément poser des jalons pour obtenir l'avancement tant attendu. Vous avez besoin d'un nouveau travail ? Vous vous mettez en avant, et pourrez ainsi montrer ce que vous savez faire.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve de pédagogie dans les missions qui vous sont confiées, tant avec vos interlocuteurs qu'avec vos collègues et l'ensemble de vos partenaires. Comme il est agréable de discuter avec quelqu'un qui explique clairement les choses ! Cela permet d'avancer plus rapidement et d'éviter les incompréhensions. Vous formulez des propositions, et vous permettez à l'autre de mener sa réflexion et de faire ses propres choix.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vos collaborateurs seront épatés, aujourd'hui, par votre créativité inédite. Vous bouillonnez d'idées, et vous innovez dans vos méthodes de travail. Cela est très apprécié, et les demandes de conseils affluent. À vous de faire en sorte que ces changements deviennent durables. Ils vous permettraient de gagner en efficacité dans votre quotidien professionnel et d'en tirer quelques avantages dans vos perspectives de carrière.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre réactivité et votre capacité à gérer les situations d'urgence vous font marquer des points. Votre hiérarchie se félicite de vous compter dans son équipe. Si vous songez à demander un avancement ou davantage de responsabilités, la période y est favorable. Toutefois, sachez rester humble, car une demande teintée de vanité serait très mal perçue. Rappelez-vous que nul n'est irremplaçable, aussi doué soit-il.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Ailleurs. C'est le maître mot de vos émotions professionnelles. Vous rêvez d'ailleurs, d'une nouvelle langue, d'une culture d'entreprise différente avec d'autres collègues. Résultat : vous n'êtes pas à prendre avec des pincettes. La première porte, que vous devriez pousser, est celle d'un organisme de formation. Vous pourriez combler vos envies d'ailleurs par un nouvel apprentissage. D'autant que cela vous permettrait sans nul doute d'y voir plus clair !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes en pleine remise en question ! Cela fait en effet quelque temps que vous multipliez les réflexions autour de votre travail. Et si c'était le moment d'en changer ? De voir ailleurs ? De réaliser vraiment vos rêves ? Avant d'en discuter avec votre direction ou de donner carrément votre démission, parlez-en avec vos proches et voyez, de manière concrète, comment vous pourriez faire sans tout perdre du jour au lendemain.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous avez la sensation d'avancer sur des sables mouvants. Au bureau, les uns arrivent, les autres partent et vous ne savez plus vraiment avec qui vous faites équipe. Il serait sans doute temps d'en parler avec votre supérieur hiérarchique. Si vous travaillez en tant qu'indépendant, ce sont vos partenaires qui vous donnent du fil à retordre. Vous attendez leur feu vert pour un projet qui vous tient à cœur et malheureusement, leur réponse tarde. Patience !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous tirerez l'épine du pied d'un collaborateur grâce à votre expérience, aujourd'hui. L'avoir tiré d'une mauvaise passe le rendra redevable vis-à-vis de vous. Si vous n'en abusez pas, alors vous aurez une carte maîtresse dans votre avenir professionnel grâce à ce nouvel allié, qui débloquera une évolution. L'ascenseur professionnel vous mènera vers des sommets. Gardez toutefois la tête froide. Il vous faudra tenir dans la durée.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23